

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,  
DE L'OUTRE-MER,  
DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES  
ET DE L'IMMIGRATION

Région de gendarmerie d'Aquitaine  
et gendarmerie pour la zone  
de défense et de sécurité Sud-Ouest

**Décision n° 150335 du 13 décembre 2010 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie  
du cadre général de la région de gendarmerie d'Aquitaine**

NOR : IOCJ1031614S

Le commandant de la région de gendarmerie d'Aquitaine et de la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Sud-Ouest,

Vu le code de la défense ;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie ;

Vu l'arrêté du 30 décembre 2009 portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'avancement des sous-officiers de gendarmerie de carrière ;

Vu la décision n° 144796 du 1<sup>er</sup> décembre 2010 (NOR : IOCJ1029391S),

Décide :

Article 1<sup>er</sup>

L'adjudant-chef dont le nom suit est promu au grade de major le 1<sup>er</sup> janvier 2011 :

Amet Régis	Nigend : 119 804	Numéro de livret de solde : 5 242 310
------------	------------------	---------------------------------------

Article 2

L'adjudant dont le nom suit est promu au grade d'adjudant-chef le 1<sup>er</sup> janvier 2011 :

Rougeux Christian	Nigend : 96 099	Numéro de livret de solde : 5 106 819
-------------------	-----------------	---------------------------------------

Article 3

Les maréchaux des logis-chefs dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant le 1<sup>er</sup> janvier 2011 :

Duhalde Serge	Nigend : 153 560	Numéro de livret de solde : 8 011 236
Builles Thierry	Nigend : 160 190	Numéro de livret de solde : 8 017 215

Fait le 13 décembre 2010.

*Le général,  
commandant la région de gendarmerie d'Aquitaine  
et la gendarmerie pour la zone de défense  
et de sécurité Sud-Ouest,*  
B. CARMICHAEL